

AVRIL - MAI - JUIN 2021



Plan d'eau des Caves



CHELUN
INFORMATIONS
MUNICIPALES

Site officiel de la commune : www.mairie-chelun.com



SOMMAIRE

Page 2

L'édito de Mr Le Maire

Page 3

Élections régionales
départementales

Page 4

Cimetière

Page 5

Cimetière

Page 6

Écoles

Page 7

SIRS

Page 8

État civil
Communiqués
Saint Roch

Encart
programmes
PIMM'S

L'édito de Monsieur le Maire

Bonjour à toutes et à tous,

Dimanche dernier, électeurs du canton de La Guerche de Bretagne, vous vous êtes exprimés pour les élections départementales. La majorité des électeurs nous ont apporté leur confiance. Au nom de toute notre équipe, nous tenons à vous en remercier.

Comme vous le savez, la pandémie est en net recul sur tout le territoire national. Espérons que cela continue et que nous n'ayons pas d'autres vagues à la rentrée. Restons prudents cependant afin de tourner définitivement la page de ce Covid19.

Suite à notre demande, le Syndicat Intercommunal des Eaux de la Forêt du Theil a donné une issue favorable au remplacement du réseau d'eau potable en campagne. Les travaux sont en cours et sont réalisés par l'entreprise OUEST TP.

Cela permettra d'une part de réduire les fuites sur le réseau et d'autre part, d'augmenter le débit d'eau, en cas d'incendie par exemple, par la mise en place de tuyauteries d'un diamètre plus important.

Toujours côté travaux et concernant la fibre optique, plusieurs réunions de travail viennent d'avoir lieu. C'est l'entreprise AXIONE, basée à Guichen, qui déploiera la fibre optique sur Chelun. Elle devrait être installée, en même temps en campagne et dans le bourg, début 2023 ... si le calendrier prévu est tenu.

Début juillet, je recevrai les présidents des associations communales pour échanger sur la rentrée et les problématiques de fonctionnement liées à la pandémie. Cette année sera - encore - une année blanche côté manifestations.

Je vous souhaite, en mon nom et celui de mon Conseil Municipal, un très bel été.

Bien cordialement.

Votre Maire, Christian SORIEUX
Vice-Président de Roche Aux Fées Communauté,
en charge des finances et des sports
Conseiller départemental du canton de La Guerche de Bretagne

ÉLECTIONS RÉGIONALES

Premier tour (Chelun)

Liste	Voix	% (1)
Le Callenec	78	65,55%
Pennelle	14	11,76%
Chesnais Girard	7	5,88%
Burlot	6	5,04%
Desmarres Poirrier	4	3,36%

Région



16,28%
14,27%
20,95%
15,56%
14,84%

Chelun

Inscrits	233
Abstentions	111
Votants	122
Blancs/nuls	3
Exprimés	119

Deuxième tour (Chelun)

Le Callenec	86	69,35%
Pennelle	12	9,68%
Desmarres Poirrier	9	7,26%
Chesnais Girard	9	7,26%
Burlot	8	6,45%

21,98%
13,22%
20,22%
29,84%
14,75%

Inscrits	233
Abstentions	105
Votants	128
Blancs/nuls	4
Exprimés	124

(1) des suffrage exprimés

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES

Premier tour (Chelun)

Candidats	Voix	% (1)
Morice-Sorieux	50	42,37%
Gatel-Sockath	42	35,59%
Mareschi-Roussel	11	9,32%
Mescam-Plançon	9	7,63%
Hugonnet-Le Goff	6	5,08%

Département



38,49%
26,66%
14,00%
13,29%
7,56%

Chelun

Inscrits	233
Abstentions	109
Votants	124
Blancs/nuls	6
Exprimés	118

Deuxième tour (Chelun)

Morice-Sorieux	73	59,35%
Gatel-Sockath	50	40,65%

59,73%
40,28%

Inscrits	233
Abstentions	103
Votants	130
Blancs/nuls	7
Exprimés	123

(1) des suffrage exprimés



**FÊTE DES FOURS À PAIN
ANNULÉE EN 2021**



Depuis la fin de l'année 2020, la commune de Chelun a porté une attention particulière à la gestion de son cimetière communal. A l'aide d'un groupe de travail et d'outils de gestion modernisés, la collectivité pourra entreprendre dans les prochains mois et les prochaines années de nouveaux aménagements.

- Mise à jour des outils de gestion communaux

Le premier outil indispensable est un plan permettant d'identifier l'ensemble des sépultures de la commune. Ainsi, le cimetière a été découpé en 6 blocs, puis en allées et en emplacements. Chacune des concessions disposera donc d'un nouveau numéro individuel. Cela permettra à la commune de mieux visualiser les emplacements disponibles mais cela permettra également aux familles de mieux identifier la ou les tombes qu'ils viennent visiter. Un plan avec les numéros d'emplacement sera prochainement disponible dans le cimetière et en mairie.

Le second principal outil est la tenue d'un registre. Un groupe de travail, composé d'Armelle MENEUST, Louis GUILLOUX, Denise PERRIN (1^{ère} adjointe) et d'Alexandre CORRE (secrétaire de mairie), se réunit pluri-mensuellement afin de le mettre à jour. Ce registre doit permettre d'attribuer à l'ensemble des concessions prises depuis la fin du XIX^e siècle un numéro d'emplacement. Ce dernier doit également regrouper le plus d'informations concernant la sépulture et la concession (inhumations, héritiers, ...).

- De futurs travaux d'aménagement

Afin de mieux informer la population, la commune fera installer, cet automne, au sein du cimetière un panneau d'affichage. Les familles pourront donc y retrouver le ou les plans disponibles, le futur règlement intérieur du cimetière, la liste des concessions échues ou bientôt échues ainsi que toute autre information importante.

La commune a également pour projet d'installer un ossuaire dans la partie nord du cimetière. Ce dernier est un équipement indispensable aux procédures de reprise des concessions en état d'abandon que la commune pourrait conduire dès l'année prochaine.

Découpage en blocs du cimetière



FÊTE DES FOURS À PAIN
ANNULÉE EN 2021



Jardin du
souvenir

Bloc F — Cavurnes

Bloc A
Cimetière
des enfants

Chapelle

Bloc D

Bloc B

Bloc C

Bloc E

Entrée

Portail



**FÊTE DES FOURS À PAIN
ANNULÉE EN 2021**



Le deuxième semestre scolaire s'est déroulé au rythme du contexte sanitaire national. La majorité des sorties et partenariats prévus (cinéma à Châteaubriant, visite de Paris et Tropical parc, cycle d'escrime avec la communauté de communes) ont été annulés mais l'allègement des mesures redonne du baume au cœur pour cette fin d'année scolaire.

Toutefois, les élèves de nos écoles ont vécu des moments forts cette année. Les élèves de Chelun ont achevé le projet artistique avec l'association « Graffiteam » de Rennes. Après avoir travaillé sur papier en classe, ils ont peint les murs du préau avec Mathias et Dino. Le résultat dépasse les attentes de chacun ! Les élèves ont aussi peint deux panneaux de bois qui seront fixés sous le préau de l'école d'Éancé.



Les élèves de CM ont été visité le méthaniseur de Martigné-Fd dans le cadre d'une animation avec la communauté de communes. Les élèves de CP ont pu réaliser un petit cycle de piscine à la Guerche de Bretagne.

Malheureusement, cette année encore, nous ne pouvons pas organiser de spectacle de fin d'année en partenariat avec la commune d'Éancé. Nous préparons tout de même un spectacle qui sera filmé et diffusé aux familles. Une manière de marquer cette fin d'année.

Tous les élèves du RPI se retrouveront début juillet au stade de Chelun pour une matinée d'olympiades. L'occasion de partager un dernier temps convivial avant de partir en vacances et de dire au revoir aux CM2.

Les manifestations de l'APEL sont aussi annulées mais les ventes de pizzas fraîches sont maintenues. La prochaine aura lieu fin juin, plus de renseignements sur le blog du RPI : rpieancechelun.eclablog.com. De plus, la collecte des papiers recyclables se fait maintenant en partenariat avec le SMICTOM. Les papiers récoltés dans les bennes en bois des trois communes sont valorisés au profit de l'APEL.

Les inscriptions pour la rentrée 2021 sont toujours possibles. Plus de renseignements par téléphone au 07.69.72.81.06 ou par mail : eco35.ste-anne.eance@e-c.bzh.

Très bel été à tous !
Clémence CORNÉE

NDLR : Cet article, parvenu trop tard, n'avait pu paraître dans le précédent bulletin



FÊTE DES FOURS À PAIN ANNULÉE EN 2021





COMMUNIQUÉ DU SIRS



SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE REGROUPEMENT SCOLAIRE

Suite aux dernières élections municipales, un nouveau comité syndical du SIRS a été mis en place le 27 juin 2020. A cette période là, la situation financière était présentée comme saine. Le budget 2020-2021 avait été voté quelques mois auparavant et avait été validé par le Trésor Public.

Début février 2021, le syndicat subit des refus de paiement.

De toute urgence, nous avons procédé à une analyse détaillée de la situation financière du syndicat afin de déterminer les causes racines de cette dégradation ainsi que les leviers possibles.

Les principales raisons sont :

- **Baisse régulière du nombre d'élèves transportés**

En 2015-2016, il y avait 54 élèves contre 41 élèves en 2020-2021

Tout en sachant que chaque année, nous avons une part d'enfants non subventionnés qui varie entre 12% et 18% car ils ne rentrent pas dans les critères définis par la convention avec la Région (exemple : enfant habitant à moins de 2kms de l'école, enfant hors commune...)

- **Le coût annuel du transport est supérieur au plafond fixé par la Région**

De ce fait, le montant subventionné par élève est inférieur au coût réel supporté par le syndicat.

- **Augmentation des dépenses de fonctionnement**

En 2019 : facturation du temps passé par l'adjointe administrative territoriale (secrétaire de mairie) et formation du personnel.

- **Le coût d'entretien des cars est en constante augmentation**

En 2019 : plus de 50% des coûts sont dus à des frais de réparations.

Les ressources du syndicat proviennent uniquement de subventions et le montant total annuel de ces subventions est inférieur aux coûts réels du syndicat.

Nous sommes donc confrontés à une situation financière difficile et extrêmement tendue.

Pour éviter toute cessation de paiement, les maires de nos 3 communes se sont portés garants auprès de notre banque pour accorder une ligne de crédit à hauteur de 10 000 € ainsi qu'une subvention exceptionnelle au prorata du nombre d'élèves de chaque commune (5000 € pour Chelun - 3889 € pour Éancé - 1111 € pour Forges-La-Forêt).

Nous tenons à remercier les communes de Chelun, Éancé, et Forges-la-Forêt pour leur participation financière exceptionnelle.

Suite à cette analyse financière, nous avons étudié plusieurs scénarios ayant pour objectif de régulariser la situation financière du syndicat tout en continuant à maintenir la qualité du service actuel pour les familles. Service que nous considérons comme essentiel à la pérennité de nos écoles, au bien-être des familles dans leur organisation quotidienne.

Sur ce constat, le SIRS a pris la décision de vendre un car qui était surdimensionné par rapport au nombre d'élèves et de racheter un minibus, moins coûteux à l'achat et en entretien.

Nous avons commencé à mettre en vente le car au mois d'avril et nous avons profité des vacances scolaires pour le déposer dans un garage afin de faciliter la vente. Ce dernier a été vendu le dernier jour des vacances scolaires. Actuellement, nous louons un minibus dans l'attente d'un achat définitif. Pour la prochaine rentrée scolaire, tout devrait rentrer dans l'ordre.

Dernier point que nous souhaitons éclaircir : le fait que les familles ne paient plus de subventions depuis cette année n'a pas d'impact sur le déficit du SIRS : la part que payaient les familles était automatiquement déduite du montant des subventions accordées par la Région.

Nous sommes conscients du désagrément occasionné et des interrogations suscitées. Nous pouvons vous assurer que nous faisons le maximum pour limiter l'impact sur le quotidien des familles. Nous restons à votre écoute si vous avez besoin d'informations complémentaires.

Le Président et les membres du syndicat



**FÊTE DES FOURS À PAIN
ANNULÉE EN 2021**



NOS JOIES ... NOS PEINES

Les naissances



: Julia DUFIL, 5 L'Ambaudière - Le 18 mai 2021 - Châteaubriant

Félicitations à la maman et au papa

Les mariages



: Néant

Les deuils



: Néant

LA MUNICIPALITÉ COMMUNIQUE

-. CYRILLE MÉTAIRIE a pris ses fonctions comme adjoint technique polyvalent à la commune depuis le lundi 14 juin 2021.

-. Travaux sur les réseaux d'eau par l'entreprise OUEST TP, à l'initiative du Syndicat intercommunal des Eaux de la Forêt du Theil, sur le secteur des campagnes ouest de la commune. Restrictions de circulation prévues entre le 24 juin 2021 et 28 octobre 2021.

LA VIE ASSOCIATIVE

LE CLUB SAINT ROCH



Après une année et demi de jeûne social, le club a invité les adhérents - sauf nouvelle réglementation d'ici là - pour des retrouvailles en plein air aux Caves le mercredi 7 juillet prochain.

Ce sera aussi l'occasion, comme le règlement de la Gaule Chelunaise le prévoit, à chacun d'y montrer ses talents de pêcheur.

Espérons que le temps sera aussi de la fête !



LES BÉBÉS LECTEURS

Les Bébés Lecteurs reviendront à la rentrée avec une nouveauté ... suspens !
Nous publierons le programme dans le prochain CIM
A bientôt



FÊTE DES FOURS À PAIN ANNULÉE EN 2021



Informations trimestrielles de la municipalité de Chelun - Bulletin gratuit
Conception, réalisation : Commission Communications